

L'été s'ra chaud... de CAP 2022 au rapport LACTALISmais la rentrée sera explosive

Vous, qui pensiez passer un été tranquille sous le soleil caniculaire à l'abri des soucis, et des réformes...

Il n'en est rien, cet été est chaud en température mais aussi par ses annonces. On passe du chaud au froid en lisant les différents rapports ou circulaires qui se succèdent et qui proposent des évolutions toutes les plus explosives les unes que les autres.

Décidément l'été 2018 est l'un des plus chauds mais c'est aussi celui de la révolution administrative.

L'année a débuté avec les groupes de travail sur les chantiers RH et la destruction programmée du statut des fonctionnaires, il a continué avec le rapport CAP 2022 proposant tout bonnement la création d'une agence en lieu et place de la DGCCRF.

Puis, au plus chaud de l'été sont sorties deux circulaires programmant une profonde restructuration des administrations centrales et des services publics territoriaux.

Enfin, le petit dernier tant attendu ou pas, le rapport sur l'affaire « Lactalis » continue d'apporter son lot de désolation.

En effet, ce dernier propose parmi ses solutions pour éviter que ne se reproduise une crise « Lactalis » la création d'une autorité unique chargée des contrôles relatifs à la sécurité sanitaire des aliments.

Comme le rapportait si bien notre Ministre de tutelle : «essayer de simplifier à l'extrême grâce à une seule organisation...n'est pas nécessairement opportun.»

Vouloir confier tout un pan de notre activité comme le contrôle des additifs, allergènes, matériaux au contact, étiquetages à une seule et même autorité relève de l'hérésie.

Nos missions sont complémentaires, créer une structure unique risque de faire perdre les avantages d'un partage de compétences comme cela se fait aujourd'hui, c'est-à-dire la mise en commun des différentes compétences et des savoir-faire de tous les acteurs en charge des contrôles. Si un renforcement de la coordination des unités d'alerte des ministères de l'Economie, de l'Agriculture et de la Santé est possible, la pluralité des approches serait perdue dans le cadre d'une autorité unique.

Notre travail relève à la fois du contrôle sanitaire mais s'inscrit également dans un cadre plus large du contrôle économique puisque très souvent une non-conformité d'étiquetage traduit une méconnaissance ou le non-respect de la réglementation par le professionnel pouvant entraîner une distorsion de concurrence.

Pour SOLIDAIRES CCRF & SCL, l'ensemble des missions de la DGCCRF sont importantes, nécessaires et complémentaires. Plutôt que d'être aspirée sous l'autorité d'une administration unique, nous estimons au contraire qu'elle doit être renforcée et confortée. Et ce n'est pas en supprimant des effectifs comme l'a fait le Ministre Bruno Le Maire pour 2018 et en prévoyant d'en supprimer entre 225 et 250 pour les quatre prochaines années qu'elle le sera. Bien au contraire !!!